

**CONCOURS EXTERNE DU CERTIFICAT D'APTITUDE AU
PROFESSORAT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
SESSION 2025
PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE**

CURRICULUM CONCEPTUEL DE LA DISCIPLINE EPS

Les cours CAPEPS Univ EPS sont soumis au code de la propriété intellectuelle. Leur usage est exclusivement réservé à leur destinataire.



Toute l'équipe Univ EPS est fière de vous présenter ce cours CAPEPS, résultat d'un important travail de recherche & synthèse.

Il est à destination des candidats au concours du CAPEPS EXTERNE 2025 qui souhaitent se former de manière autonome ou en complément d'une formation universitaire.



SOMMAIRE

**I/ LE CURRICULUM CONCEPTUEL DE LA DISCIPLINE EPS :
DEFINITION, USAGES & ENJEUX**

**II/ LES ACTEURS PREPONDERANTS DE LA DISCIPLINE
EPS : SYNTHÈSE & TRAJECTOIRES**

**III/ LES COURANTS DE PENSÉE DE LA DISCIPLINE EPS :
INFLUENCES & MODALITES DE DIFFUSION**

**IV/ LES REVUES PROFESSIONNELLES DE LA DISCIPLINE
EPS : SYNTHÈSE & CONCEPTION DOMINANTE**



V/ BIBLIOGRAPHIE



I/ LE CURRICULUM CONCEPTUEL DE LA DISCIPLINE EPS : DEFINITION, USAGES & ENJEUX

Le curriculum conceptuel de la discipline EPS désigne l'ensemble des conceptions, sur des éléments comme les finalités de la discipline EPS, les contenus didactiques et les méthodes pédagogiques. En d'autres termes, il s'agit de **manières de penser la discipline, au regard de ses finalités, ses contenus didactiques et ses méthodes pédagogiques.**

Pour cela, un éclairage sur les **acteurs prépondérants** de la discipline EPS, les **courants de pensée**, les **revues professionnelles** et les **dialectiques conceptuelles** qui animent les débats, nous semble primordial.

Nous faisons le choix ici de détailler l'ensemble de ces éléments, sur la période 1890 à nos jours, dates des bornes du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) Externe. L'enjeu est de permettre à tout un chacun, de comprendre la



trajectoire, les tenants et aboutissants du curriculum conceptuel de la discipline EPS depuis 1890.

Ce document se veut relativement exhaustif par la diversité des éléments abordés, tout en restant synthétique. Le but est que chaque candidat puisse s'approprier ces connaissances, et les mobiliser directement dans la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025).

Afin d'améliorer la lisibilité et la compréhension par le candidat, l'ensemble des références bibliographiques mobilisées se trouvent à la fin du document.



II/ LES ACTEURS PREPONDERANTS DE LA DISCIPLINE EPS : SYNTHÈSE & TRAJECTOIRES

La connaissance des acteurs prépondérants de la discipline EPS nous paraît centrale. Dans une copie de la Première Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, cela permet de **faire émerger des débats entre certains acteurs, sur des éléments clés de l'évolution de la discipline EPS**, présents au sein des curriculums formels ou réels. En d'autres termes, la connaissance des acteurs prépondérants de la discipline EPS, favorise l'argumentation d'une idée ou de sa nuance, et la contextualisation de certaines évolutions disciplinaires.

- **Maurice Baquet (1897-1965)** est professeur d'Éducation Physique et Sportive (EPS) en lycée, directeur de l'Institut National du Sport (INS) et militant de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT). Il met en avant le potentiel éducatif des activités sportives, et refuse la spécialisation sportive précoce des jeunes



enfants. Par le prisme de la revue de l'Institut National du Sport (INS) entre l'année 1945 et 1959, il contribue à la diffusion de l'idée d'un sport éducatif, notamment dans le cadre de l'enseignement de l'Education Physique et Sportive (EPS). Il publie notamment l'ouvrage « Education Sportive : initiation et entraînement » en 1942.

- **Robert Mérand (1920-2011)** est un professeur d'Education Physique et Sportive (EPS) en lycée, chercheur au sein du département EPS de l'Institut National de la Recherche Pédagogique (INRP) et fervent militant au sein de la Fédération Gymnique et Sportive du Travail (FSGT) ainsi qu'au Parti Communiste Français (PCF). Il se distingue par la mise en place de stages Maurice Baquet, où l'enjeu est d'observer la réalité du terrain des leçons d'Education Physique et Sportive (EPS) pour faire émerger des principes éducatifs permettant de donner aux Activités Physiques et Sportives (APS) un versant éducatif, conforme aux attentes scolaires. Il publie notamment dans les notes pédagogiques de l'Ecole Nationale Supérieure d'Education Physique (ENSEP).
- **Irène Popard (1894-1950)** est une professeure d'Education Physique et Sportive (EPS) en lycée et infirmière pendant la première guerre mondiale. Elle se distingue par la conceptualisation pionnière d'une Gymnastique Harmonique (GH) pour les jeunes filles, à la frontière de la gymnastique et de la danse. Elle impacte fermement les Instructions Officielles (IO) du 1er juin 1941 sous le régime de Vichy, rendant son



influence moindre en France après la fin de la seconde guerre mondiale. Elle permet à de nombreuses jeunes filles, de figurer lors de manifestations sportives ou d'inauguration de stades, grâce à la méthode de la gymnastique harmonique. Une association nationale Irène Popard est créée en 2001, afin de perpétuer cette conceptualisation.

- **Yvonne de Rette (1912-2003)**, surnommée Yvonne Surel, est une professeure d'Education Physique et Sportive (EPS) en collège et lycée, directrice de l'Ecole Nationale Supérieure d'Education Physique (ENSEP) jeunes filles, et la première femme Inspectrice Générale (IG) en 1961. Elle prône une conception de la leçon d'Education Physique et Sportive (EPS) comme un laboratoire d'expériences, où l'observation des comportements des élèves est essentielle pour modeler son enseignement. Elle crée en 1957 un laboratoire d'étude du comportement psycho-moteur, et favorise l'universitarisation de la discipline EPS.
- **Annick Davisse (1940-)** est une professeure d'Education Physique et Sportive (EPS) au Collège d'Enseignement Technique (CET) de Vitry-sur-Seine, formatrice au sein de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) de Créteil, et Inspectrice Pédagogique Régionale (IPR) de l'Académie de Créteil à partir de 1983. Elle possède une conception culturaliste, souhaitant que l'ensemble des élèves puissent



accéder au patrimoine culturel de chaque Activité Physique Sportive et Artistique (APSA) quelque soit son sexe et son origine sociale. Elle apparaît comme pionnière dans la réflexion sur les Formes de Pratique Scolaires (FPS) au sein des leçons d'Education Physique et Sportive (EPS). Elle s'interroge fermement sur la prise en compte des processus maturationnels et les stades d'apprentissage des élèves, dans le cadre des leçons d'Education Physique et Sportive (EPS). Elle met en avant la nécessaire mixité au sein des leçons d'Education Physique et Sportive (EPS). Son ouvrage « Sport, école et société la différence des sexes » réédité en 2008, est régulièrement cité dans les colloques professionnels.

- **Pierre Parlebas (1934-)** est un professeur d'Education Physique et Sportive (EPS), chercheur en sociologie, formateur au sein de l'Ecole Nationale Supérieure d'Education Physique (ENSEP) entre l'année 1965 et l'année 1973 et de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) à partir de l'année 1975, mais également directeur des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives (CEMEA). Il classe les Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) selon 3 catégories : les interactions avec les partenaires, les interactions contre les adversaires, et le degré d'incertitude issu de l'environnement physique. Il s'agit d'un théoricien de l'Education Physique et Sportive (EPS), qui fonde une science appelée la praxéologie motrice, avec pour objet d'étude principal l'action motrice. Son livre intitulé « L'Education Physique



en miettes » publié en 1967, est régulièrement mentionné comme un ouvrage de référence de l'universitarisation de la discipline EPS dès l'année 1975. L'influence de cet acteur prépondérant est moindre, dans la mesure où sa méthode semble pour l'époque trop éloignée des préoccupations des enseignants de la discipline EPS.

- **Alain Hébrard (1944-)** est un professeur d'Education Physique et Sportive (EPS) du lycée de Corbeil-Essonnes, formateur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Education Physique (ENSEP), co-président de la commission verticale avec Claude Pineau en 1983, premier lauréat de l'agrégation Externe d'Education Physique et Sportive (EPS) en 1982 et doyen de l'Inspection Générale (IG) en 1992. Son influence est prégnante sur les Instructions Officielles (IO) du 14 novembre 1985 (collège) et du 14 mars 1986 (lycée), notamment à travers la nécessité de donner du sens aux apprentissages de l'élève et de réaliser une progression pédagogique réfléchie. Il prône le rôle d'acteur de l'élève dans ses apprentissages et s'appuie sur des sciences cognitivistes pour légitimer la place de la discipline EPS au sein du système scolaire, notamment dans son article « Réflexions et Perspectives » publié en 1986 au sein de la revue EPS. Il place la structure de l'enfant au centre de ses préoccupations conceptuelles.
- **Christian Pociello (1937-)** est un professeur d'Education Physique et Sportive (EPS), Professeur des Universités (PU) à l'Unité de Formation et Recherche (UFR) en



Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de Paris-Sud, et docteur de sociologie. Il est un fervent défenseur de la discipline EPS au sein du système universitaire, et place les pratiques sportives au coeur de ses recherches. Il contribue à l'intégration des sciences humaines et sociales au sein des Unités de Formation et Recherche (UFR) en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), notamment à travers son ouvrage « Sports sciences sociales, Histoire sociologie et prospective » publié pendant l'année 1999.

- **Claude Pineau (-2022)** est un professeur d'Education Physique et Sportive (EPS) en lycée, militant au sein du Syndicat Nationale d'Education Physique (SNEP) entre l'année 1959 et l'année 1967, et Inspecteur Général (IG) de la Jeunesse et des Sports (JS) entre l'année 1979 et l'année 1994. Son travail conceptuel permet d'établir les fondements de l'Education Physique et Sportive (EPS) en tant que discipline scolaire à part entière. Il contribue à la mise en place des Groupements Académiques d'Innovations Pédagogique (GAIP) entre l'année 1987 et l'année 1990. Il prend une part prépondérante dans la rédaction des nouveaux textes d'évaluation en Education Physique et Sportive (EPS) de l'année 1993. Il se place en tant qu'acteur d'un courant développementaliste, plaçant l'élève au centre des préoccupations, à l'instar d'acteurs comme Alain Hébrard et Michel Delaunay, notamment à travers son article



« Introduction à une didactique de l'Education Physique » publié dans le Dossier EPS n°8, 1991.

- **Claude Pujade Renaud (1932-2024)** est une professeure d'Education Physique et Sportive (EPS) en lycée, formatrice au sein de l'Institut Régional d'Education Physique et Sportive (IREPS) à partir de 1960 et écrivaine. Elle défend une éducation corporelle des jeunes enfants, plutôt qu'une exclusivité sportive, en se distançant du modèle techniciste des années 1960. Elle est mentionnée comme une pionnière de la réflexion sur la communication non-verbale entre le maître et l'élève, notamment par la soutenance de sa thèse en 1981. Elle se consacre à l'étude du corps, de la danse, du pouvoir, et des rapports entre les sexes, notamment dans son ouvrage « Le Sas de l'absence » publié au cours de l'année 1997 et « Dans l'ombre de la lumière » publié au cours de l'année 2013.
- **Georges Hébert (1875-1957)** est un officier de la marine française, éducateur français, et concepteur. Il met en exergue une méthode naturelle qui mobilise comme support le plein air. Sa méthode sera considérée comme le support de l'Education Gymnique et Sportive (EGS) mise en place sous le régime de Vichy par la parution des Instructions Officielles (IO) du 1er juin 1941. Son but premier par la promotion de la méthode naturelle est de favoriser l'accomplissement de soi notamment repris dans les



Instructions Officielles (IO) du 11 juillet 1938 sous le Front Populaire, mais l'enjeu de cette méthode sera détourné sous le régime de Vichy pour en faire une méthode qui favorise l'accomplissement de soi pour la patrie, notamment repris par les Instructions Officielles (IO) du 1er juin 1941. Il prône les multiples bienfaits du plein air, notamment pour favoriser l'endurcissement des corps, l'exploration et la confrontation à des milieux physiques et humains aussi variés que possibles.

- **Gilles Klein** est un maître de conférence à l'Unité de Formation et Recherche (UFR) en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de Toulouse et spécialiste en sociologie. Il contribue à l'élaboration des programmes lycée de 2000 (classe de Seconde et de Première) 2001 (classe de Terminale) notamment par la direction de Groupes de Travail Disciplinaire en Education Physique et Sportive (GTD-EPS) en 1999. Il est un acteur prépondérant dans l'introduction de la Composante Culturelle 5 (CC5), avec la perspective de donner une place majeure à l'entretien de soi dans la discipline EPS.
- **Jacqueline Marsenach** est une professeure d'Education Physique et Sportive (EPS), formatrice au sein de l'Ecole Nationale Supérieure d'Education Physique et Sportive (ENSEPS) dans les années 1960, membre active de la Fédération Gymnique et Sportive du Travail (FSGT) et responsable du secteur parisien de la Formation Professionnelle



Continue (FPC) dans les années 1980. Elle contribue pleinement au perfectionnement des pratiques des enseignants de la discipline EPS, notamment en terme de didactique, de pédagogie et de contenus d'enseignement. Elle permet la diversification des thématiques de la Formation Professionnelle Continue (FPC) afin de faire correspondre les besoins des enseignants de la discipline EPS, avec les thématiques de stages proposées au sein de la Formation Professionnelle Continue (FPC). La Pédagogie Par Objectifs (PPO) prônée dans les années 1980, découle en partie de ses recherches au sein de l'Institut National de la Recherche Pédagogique (INRP) amorcées au cours de l'année 1982. Des liens peuvent être tissés avec la conception de Robert Mérand et l'Inspecteur Général (IG) d'Education Physique Jean Eisenbeis.

- **Jacques de Rette (1925-2005)** est un professeur d'Education Physique et Sportive (EPS), ancien élève de Robert Mérand au sein de l'Ecole Nationale Supérieure d'Education Physique et Sportive (ENSEP) et expérimentateur pédagogique. Il est reconnu pour l'expérimentation pédagogique de la République des Sports entre l'année 1964 et l'année 1973, qui consiste à mettre avant la citoyenneté au sein de l'organisation des leçons d'Education Physique et Sportive (EPS). L'année 1969 marque l'âge d'or de son expérimentation pédagogique, avec près de 2340 élèves formés dans le Haut-Rhin. Il place l'élève dans un rôle d'acteur, condition essentielle de l'apprentissage de la citoyenneté au sein des leçons d'Education Physique et Sportive



(EPS), afin de favoriser la prise de conscience de soi par rapport au milieu, au groupe et à la société.

- **Jean Le Boulch (1924-2001)** est un professeur d'Education Physique et Sportive (EPS), formateur au sein du Centre Régional d'Education Physique et Sportive (CREPS) de Dinard entre l'année 1947 et l'année 1968, médecin et psychologue à partir de l'année 1960. Il défend la psychomotricité et tente de l'importer au sein de l'Education Physique et Sportive (EPS) afin d'en faire un élément de lutte contre l'échec scolaire, en préparant les élèves au monde du travail. Il prône notamment la gymnastique construite au cours des années 1950, et une Education Physique et Sportive (EPS) qui s'appuie davantage sur la science au cours des années 1970. S'agissant du corps, il souhaite en faire un instrument d'adaptation au milieu biologique et social, à travers des notions comme l'intelligence motrice, la disponibilité motrice et la maîtrise corporelle. Il critique fermement l'exclusivité sportive compétitive et l'évaluation performative qui repose essentiellement sur des facteurs physiques musculaires. Sa conception psychomotrice est considérée par certains analystes comme restant aux portes de l'Education Physique et Sportive (EPS) pendant de nombreuses années.
- **Jean Marie Brohm (1940-)** est un professeur d'Education Physique et Sportive (EPS), sociologue et historien du sport et philosophe. Il appartient au courant freudo-



marxiste qui prône des actions anti-institutionnelles, et s'oppose fermement à la démocratisation sportive au sein de l'Education Physique et Sportive (EPS) dans les années 1970, car véhiculant des valeurs de la société capitaliste comme la tricherie ou le dopage. Il refuse toute recherche du rendement et de la compétition, qui induisent un comportement agressif et pervertit les rapports humains en les basant sur le conflit. Il qualifie le sport d'aliénant pour l'Homme, et encourage la démocratisation des Activités Physiques de Pleine nature (APPN), et les Activités d'Expression Corporelle (APEX). Son ouvrage « Sociologie politique du sport » publié en 1976, apparaît comme en décalage avec le contexte de sportivisation de la période, mais suscite des interrogations et favorise la réflexion menée autour de la sportivisation de la discipline EPS.

- **Justin Teissié (1909-1961)** est un professeur d'Education Physique (EP), formateur au sein de l'Ecole Nationale d'Education Physique (ENSEP) à partir de 1955, et secrétaire général de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire (OSSU). Il met en avant 4 aspects fondamentaux de la maîtrise corporelle qui devrait selon lui, organiser la conception des leçons d'Education Physique et Sportive (EPS). La maîtrise du corps, la maîtrise des déplacements, la maîtrise des engins et la maîtrise de l'opposition. Les Activités Physiques Sportives (APS) sont un excellent moyen de développement de l'individu pour accroître sa maîtrise corporelle. S'appuyant fortement sur des



justifications physiologiques issues de la science, sa conception rejoint sur certains éléments les propos d'Ernest Loisel, Jean Le Boulch et Robert Mérand, notamment à travers son ouvrage « Essai d'une systématique » publié en 1957.

- **Marie Thérèse Eyquem (1913-1978)** est une théoricienne et dirigeante notoire du sport féminin et participe largement à son expansion au sein du Rayon Sportif Féminin (RSF) et de la Fédération Sportive de France (FSF). Elle fût également inspectrice principale de la Jeunesse et des Sports (JS) en 1961, et fondatrice du Mouvement Démocratique Féminin (MDF) au cours de l'année 1962. Très active sous le régime de Vichy par sa fonction de Commissaire Générale (CG) à l'Education Physique (EP) et aux sports, elle mène des actions en faveur du sport féminin malgré l'interdiction de certaines activités jugées peu féminines. Elle refuse toute ségrégation sportive envers les jeunes filles, et apparaît comme une pionnière dans l'ouverture des Activités Physiques et Sportives (APS) aux jeunes filles.
- **Michel Delaunay (1941-)** est un professeur d'Education Physique et Sportive (EPS), membre de laboratoire de recherche et pilote du Groupement Académique à l'Innovation Pédagogique (GAIP) de Nantes. Il impacte très fortement les programmes du collège de 1996 (6èmes) 1997 (5èmes et 4èmes) et 1998 (3èmes), notamment à travers des notions comme la didactique comportementale et le noyau thématique. Il



s'attache jusqu'à la fin de sa carrière en 2006, à développer une identité scolaire de la discipline EPS, favoriser la réussite de tous les élèves et étudier la conduite motrice comme objet propre de la discipline EPS. Des filiations conceptuelles peuvent être établies avec Pierre Parlebas, Claude Pineau et Alain Hébrard.

- **Paul Goirand** est un professeur d'Education Physique et Sportive (EPS), formateur au sein de l'Unité de Formation et Recherche (UFR) en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de Lyon, et spécialiste de la gymnastique. Il s'attache entre les années 1980 et les années 1990, à promouvoir l'appropriation active de contenus culturels relatifs aux Activités Physiques et Sportives (APS) en écho avec les revendications du Syndicat National d'Education Physique (SNEP). La fonction de concepteur du professeur, et le rôle d'acteur de l'élève au sein d'une leçon d'Education Physique et Sportive (EPS), sont deux éléments prégnants qui guident sa réflexion, notamment à travers de nombreuses publications au sein de la Revue Spirale entre l'année 1987 et l'année 2001.
- **Pierre Arnaud (1942-2016)** est un professeur d'Education Physique et Sportive (EPS) et historien français du sport. Sa forte influence au cours des années 1980, tient à la question de l'orthodoxie scolaire, qui étudie les conditions de conformité de la discipline EPS au sein du système scolaire. L'utilité sociale de la discipline EPS se doit



d'être justifiée, afin que son processus d'intégration au sein du système scolaire, soit pleinement effectif et durable. Il met avant des notions comme l'utilité de la discipline EPS, qui doit d'abord transmettre des savoirs utiles et correspondant aux priorités sociales. La notion d'intégrité dans la discipline EPS, attrait au fait d'assurer la sécurité des élèves et les préserver de toute violence. La notion de scientificité signifie que la discipline EPS se doit d'être capable d'objectiver par un système d'évaluation, le degré d'acquisition des savoirs des élèves. Enfin la notion de sérieux renvoie au fait d'apprendre dans la discipline EPS, des gestes qui ont un sens, et où le degré d'incertitude est limité. Il publie de nombreux ouvrages dont « Les savoirs du corps, éducation physique et éducation intellectuelle dans le système scolaire français » publié en 1983.

- **Pierre Seurin (1913-1983)** est un professeur d'Education Physique et Sportive (EPS) en lycée, médecin et inspecteur au sein du Ministère de la Jeunesse et Sports (MJS) entre l'année 1968 et l'année 1974. Il s'appuie sur les sciences biologiques et les enjeux sanitaires, pour mettre en avant une Education Physique (EP) méthodique et médicale, qui se différencie du sport. Il influence très fortement la parution des Instructions Officielles (IO) du 20 juin 1959, notamment en mettant en exergue la formation d'individus en bonne santé physique et sociale. Son influence est très forte entre l'année 1949 où paraît son ouvrage intitulé « Vers une Education Physique



méthodique » et l'année 1959 où son ouvrage est réédité, puis moindre par la suite. Il s'attache à démontrer que l'aspect récréatif de l'Education Physique (EP) par la mobilisation d'Activités Physiques et Sportives (APS) est contraire à la nécessité de formation d'individus en bonne santé physique et sociale.

- **Alice Milliat (1884-1957)** est cofondatrice et présidente de la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France (FSFSF) en 1917. Elle apparaît comme une pionnière dans le développement du sport féminin en France. Sa carrière militante se termine au cours de l'année 1935, mais de nombreux analystes comme André Drevon en 1982, la considère comme l'une des fondatrices de l'organisation du sport féminin en France. La fondation Alice Milliat créée au cours de l'année 2016 avec pour objectif la promotion du sport féminin à l'échelle de l'Europe par la labellisation de nombreux projets, témoigne de l'héritage culturel important qu'elle a laissé près d'un siècle plus tard.



III/ LES COURANTS DE PENSÉE DE LA DISCIPLINE EPS : INFLUENCES & MODALITES DE DIFFUSION

La connaissance des courants de pensée de la discipline EPS nous paraît centrale. Dans une copie de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d' Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, cela permet de **mettre en évidence l'influence plus ou moins prégnante, d'un courant de pensée sur des éléments tels que les textes institutionnels ou les pratiques pédagogiques des enseignants de la discipline EPS.** Il s'agit de définir la nature du courant de pensée mais également les finalités de son existence, ainsi que les contenus didactiques et les méthodes pédagogiques mobilisés.

- **Le courant de pensée militaire**, appelé également courant du corps soldat, se caractérise par la mobilisation de mouvements gymniques par une méthode directive de l'enseignant d'Éducation Physique (EP), ayant pour finalité la formation d'un individu robuste. Il s'agit d'un courant Platonien, c'est à dire que le développement physique des



individus a pour finalité la défense d'un territoire. Dans le cadre de l'Education Physique (EP), le territoire est la Nation Française. Très en vogue à l'aube du XXème siècle et pendant l'entre deux guerres, dans un contexte socio-économique instable, ce courant sera néanmoins repris par le régime de Vichy entre l'année 1940 et l'année 1944. Des personnalités comme E Loubet, G Vidal, J Borotra et J Pascot en sont les principaux instigateurs. Sous le régime de Vichy (1940-1944), le courant de pensée militaire se cantonne à l'école primaire dans un premier temps, avant d'être généralisé à l'échelle de l'Education Gymnique et Scolaire (EGS). Les méthodes mobilisées principalement sont la méthode suédoise et la méthode naturelle. Ce courant de pensée pénètre également les camps de prisonniers français en Allemagne, où les exercices physiques gymniques permettent de lutter contre l'inactivité. Dans le cadre de l'Education Gymnique et Sportive (EGS), le courant de pensée militaire donne lieu à la pratique de mouvements gymniques sous la direction du maître, en plein-air.

- **Le courant de pensée hygiéniste**, appelé également courant du corps sain, se caractérise par la finalité de lutte contre la maladie. Il s'agit d'un courant inspiré des réflexions de J J Rousseau en 1762, qui montre qu'un corps qui ne bouge pas s'ankylose et ne contribue pas au maintien en bonne santé. Ce courant de pensée mobilise des



mouvements usuels, tels que la respiration, les jeux scolaires notamment. Des personnalités tels que P Tissié ou le monde des médecins de l'entre deux guerres, portent ce courant de pensée. Ce courant de pensée connaît une baisse de popularité entre l'arrivée au pouvoir du Front Populaire (FP) en 1936 et la fin des années 1940, au profit du courant militaire puis sportif. Néanmoins des acteurs comme P Seurin et J Le Boulch mettent en avant une finalité exclusive de l'Education Physique (EP) concernant l'enjeu hygiénique, impactant très fortement la mise en avant de cette finalité au sein des Instructions Officielles (IO) du 20 juin 1959.

- **Le courant de pensée naturel**, appelé également courant du corps sauvage, se caractérise par la place prépondérante accordée au grand-air dans le cadre de l'Education Physique (EP). Il s'inspire des travaux d'Antoine Laurent Lavoisier en 1780, chimiste et philosophe, qui démontre que le grand-air a des bienfaits non négligeables dans la lutte contre les épidémies et le surmenage. Une place centrale est accordée aux activités fondamentales telles que marcher, sauter, porter, courir, grimper, lancer, nager. Ce courant de pensée est notamment porté par un acteur comme G Hébert au sein de sa méthode naturelle. Il est à noter que les grands principes de la pédagogie naturelle restent tout à fait valables aujourd'hui. En effet, on retrouve les tenants qui font la popularité de ce



courant de pensée, au sein de l'Interval-Training (IT), le travail pliométrique, les stages d'oxygénation, les parcours de santé, les parcours du combattant. Ce courant de pensée a néanmoins connu son apogée à l'entre deux guerres et au cours de la période de Libération.

- **Le courant de pensée scientifique**, appelé également courant du corps chiffré, se caractérise par un appui prégnant sur le monde scientifique pour justifier d'applications concrètes dans le cadre de l'Education Physique (EP). Il s'agit de s'appuyer d'adopter une démarche expérimentale au cours de la leçon d'Education Physique et Sportive (EPS), Des acteurs comme G Demeny, J Tissié, J Le Boulch ou Pierre Parlebas sont porteurs de ce courant de pensée, à diverses périodes historiques de l'Education Physique et Sportive (EPS). Il s'agit d'un courant de pensée qui traverse un certain nombre de périodes historiques de l'Education Physique et Sportive (EPS), avec néanmoins divers appuis scientifiques fluctuants au cours de l'histoire : les sciences biologiques, les sciences humaines et sociales, la didactique et la pédagogie. L'universitarisation de la discipline EPS, s'inscrit dans ce courant de pensée, et la légitimité de la discipline EPS au sein du système scolaire repose majoritairement sur l'appui scientifique.



- **Le courant sportif**, appelé également courant du corps machine, se caractérise par l'avènement des Activités Physiques et Sportives (APS) comme support privilégié des leçons d'Éducation Physique et Sportive (EPS). Issu principalement de l'avènement des sports dans la société bourgeoise anglaise de la fin du XIXème siècle, il s'inscrit comme un courant de pensée novateur, où néanmoins certains acteurs ne sont pas en phase quant il s'agit de circonscrire l'utilisation du sport dans le cadre des leçons d'Éducation Physique et Sportive (EPS). Des acteurs comme le Docteur Bellin de Cotteau, M Baquet, R Mérand, J De Rette et J M Brohm s'inscrivent dans des degrés divers au sein de ce courant de pensée. Ce courant de pensée connaît une transformation notable entre son apparition au sein des Instructions Officielles (IO) du 1er Octobre 1945 en tant que support d'enseignement et finalité, et les Programmes Lycée du 22 Janvier 2019, notamment par le prisme de la Forme de Pratique Scolaire (FPS) mobilisée, des mobiles d'agir qui guident la conception de la leçon et également la finalité de l'utilisation de ces Activités Physiques et Sportives (APS).
- **Le courant de pensée didactique**, appelé également courant du corps total, se caractérise par l'avènement de l'action motrice et de ses caractéristiques propres, après la crise de mai 1968. Il s'inspire des travaux de J Piaget, et met en avant une pédagogie



des situations, en d'autres termes, une pédagogie qui s'appuie sur la situation motrice. Les travaux de P Parlebas s'inscrivent comme pionniers dans le courant de pensée didactique, et le contexte de nécessité de légitimité scolaire de la discipline EPS contribue à son influence au sein des Instructions Officielles (IO) du 14 novembre 1985 (collège) et du 14 mars 1986 (lycée).

- **Le courant de l'information**, appelé également courant du corps cybernétique, se caractérise par un appui prégnant sur les théories de l'apprentissage moteur de Schmidt et Adams. S'appuyant fortement sur les travaux de Norbert Wiener et Claude Shannon en 1948 en neurosciences, il met en évidence le fait que la pluralité des désirs de l'individu, contribue à son développement, notamment par la diversification des activités proposées aux élèves dans le cadre des leçons d'Education Physique et Sportive (EPS). Un acteur prépondérant dans la diffusion de ce courant de pensée, est J P Famose. De ce courant de pensée, découlent des dénominations pédagogiques et didactiques qui ont résonné au cœur du XXIème siècle dans la discipline EPS : la Pédagogie Par Objectif (PPO), la Pédagogie Active (PA), les Tâches Ouvertes (TO) et les Tâches Fermées (TF), la fiche de préparation de leçon ou encore la transformation didactique de la tâche. La différenciation pédagogique prend racine notamment au sein de ce courant pédagogique,



et contribue à la direction nouvelle donnée à l'Education Physique et Sportive (EPS) à travers les programmes du collège de 1996 (6èmes) 1997 (5èmes et 4èmes) et 1998 (3èmes), autour de l'acte pédagogique et didactique de l'enseignant.

- **Le courant culturaliste** se caractérise par une importance primordiale accordée au patrimoine culturel des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA), et à l'importance de sa transmission aux élèves dans le cadre des leçons d'Education Physique et Sportive (EPS). Les acteurs porteurs de ce courant de pensée, sont historiquement le Syndicat National d'Education Physique (SNEP), le centre EPS & Société, et des personnalités comme Annick Davisse notamment. Il s'agit de ne pas évacuer certaines activités supports des leçons d'Education Physique et Sportive (EPS), mais plutôt de réfléchir à une Forme de Pratique Scolaire (FPS) et à des modes d'évaluation, qui permettent à chaque élève d'accéder à la culture de l'Activité Physique Sportive et Artistique (APSA) quelque soit son origine sociale et ses caractéristiques individuelles. Ce courant de pensée s'inscrit dans la lignée des textes institutionnels mis en avant depuis l'année 1967, à travers la persistance de domaines d'activités et d'expériences motrices singulières qui leur sont associés, mais tend à se marginaliser par rapport au courant développementaliste ces dernières années.



- **Le courant développementaliste** se caractérise par une importance primordiale accordée à l'élève et le développement de ses ressources dans le cadre des leçons d'Education Physique et Sportive (EPS). Il s'agit de conserver la finalité du développement des ressources de l'élève, tout en mobilisant des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) au gré des transformations que l'on souhaite engager chez l'individu. Ce courant de pensée trouve écho au sein des textes institutionnels mis en avant depuis l'année 1985, à travers une centration sur l'élève et une réflexion pédagogique et didactique sur le parcours de formation de l'individu. Actuellement il s'agit du courant de pensée qui tend à se démocratiser au sein de la Formation Continue (FC) des enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS), alors qu'il reste minoritaire dans les centres de formations initiaux des enseignants de la discipline EPS. Ce décalage tient notamment aux questions de légitimité scolaire qui traversent toujours la discipline EPS au sein du système scolaire, moins au sein du système universitaire



IV/ LES REVUES PROFESSIONNELLES DE LA DISCIPLINE EPS : SYNTHÈSE & CONCEPTION DOMINANTE

La connaissance des revues professionnelles de la discipline EPS nous paraît primordiale. Dans une copie de la Première Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, cela permet de **mettre en évidence un certain nombre de conceptions parfois minoritaires à l'échelle du territoire français de la discipline EPS, mais qui parfois sont pionnières quant à l'émergence de concepts quelques années plus tard à l'échelle métropolitaine.** Il s'agit de définir la revue professionnelle, son influence dans le cadre de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) et de mettre en avant des éléments parfois pionniers et avant-gardistes dont elle témoigne.



- **La revue Heraclès**, publiée à travers 43 numéros entre l'année 1946 et l'année 1950, est un magazine dont le comité de direction est composé de Maurice Baquet et de Jean Guimier notamment. Proche du Parti Communiste Français (PCF) et de la Fédération Gymnique et Sportive du Travail (FSGT), elle met en avant la nécessaire restructuration de l'Education Physique (EP) autour du sport, et notamment de la compétition qui est mentionnée dans un quart du contenu du magazine.
- **La revue INS**, publiée à travers 70 numéros entre l'année 1946 et l'année 1959, est un magazine bimensuel qui met en avant un panel conséquent d'activités sportives, par le prisme d'études scientifiques. Les résultats des compétitions internationales sont également présents au sein de la revue. Il s'agit d'une revue proche du monde fédéral.
- **La revue des Notes Techniques et Pédagogiques (NTP) de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique (ENSEP)**, publiée à travers 43 numéros entre l'année 1942 et 1950, est un magazine initialement interne à l'Ecole Normale Supérieure d'Education Sportive (ENSEP). D'une ampleur conséquente auprès des professeurs d'Education Physique et Sportive (EPS) de la période, elle contribue à démocratiser le savoir en terme d'expérimentations pédagogiques, et de l'organisation de l'Education Physique (EP) dans les autres pays. L'orientation de la revue est principalement sportive, même si la question de l'éducation par le sport semble abordée à la fin de la période.



- **La revue Education Physique et Sportive (EPS)**, publiée entre 1950 et 2024 à travers 403 numéros, est un magazine dont le comité d'étude et d'informations se compose principalement d'enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS) et de formateurs universitaires. Bimestriel, elle s'inscrit en continuité des Notes Techniques et Pédagogiques (NTP) de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique (ENSEP). Le magazine s'articule autour de concepts éducatifs et pédagogiques, avec un certain nombre de productions qui abordent la transversalité de la discipline EPS. Néanmoins un certain nombre d'articles abordent des questions exclusivement technologiques, basées sur l'Activité Physique et Sportive (APS) support et sa compréhension par le lecteur.
- **La revue STAPS**, fondée au cours de l'année 1980 par l'Association Francophone pour la Recherche sur les Activités Physiques et Sportives (AFRAPS), est un magazine qui a pour objet la diffusion de travaux de recherche dans le domaine des Activités Physiques et Sportives (APS), en langue française et en langue anglaise. Jacques Gleyse fût le directeur de la revue STAPS entre l'année 2001 et l'année 2013, tandis que Julien Fuchs en est le directeur depuis 2017.
- **La revue des Cahiers Pédagogiques** est un magazine issu du Cercle de Recherche et d'Action Pédagogiques (CRAP), qui met en avant les pédagogies nouvelles, notamment dans le cadre de l'Education Physique et Sportive (EPS). Il s'agit d'un magazine qui prend



position sur l'ensemble des réformes scolaires et disciplinaires, des gouvernements successifs. Cette revue est considérée par certains analystes comme catalyseurs de réformes, notamment à travers le regard critique et constructif qu'elle porte sur l'ensemble des réformes scolaires et disciplinaires mises en œuvre.

- **La revue ContrePied** du Centre EPS & Société publiée depuis l'année 1997, est un magazine proche du courant culturaliste du Syndicat National d'Education Physique (SNEP). Les lignes directrices de ce magazine sont claires, il est question de permettre l'accès aux Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) à tous les élèves quelque soit le contexte social dans lequel ils évoluent, tout en mettant en avant la nécessaire perpétuation du patrimoine culturel des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA).
- **La revue Enseigner l'EPS**, issue de l'Association pour l'Enseignement de l'Education Physique et Sportive (AEEPS) est un magazine publié mensuellement depuis l'année 2000. Il s'agit d'un magazine qui met en avant des solutions et réflexions dans la perspective d'appliquer les programmes de la discipline EPS. Des Formes de Pratique Scolaire (FPS) sont décrites, ainsi qu'un panel de situations novatrices.
- **La revue du Monde d'EPS Mania** publié semestriellement depuis l'année 2020, est un magazine qui favorise la diffusion de la dynamique numérique éducative dans la discipline EPS. Il s'agit de proposer un panel d'utilisations du numérique au sein des leçons



d'Education Physique et Sportive, afin de démocratiser son utilisation, conformément aux attentes institutionnelles.

- **La revue e-novEPS**, publiée entre l'année 2000 et l'année 2011, est un magazine piloté par les Inspecteurs d'Académie- Inspecteurs Pédagogiques Régionaux (IA-IPR) qui s'attache à traiter les problématiques qui se posent aux enseignants de la discipline EPS dans le cadre de l'évolution de la politique éducative, notamment par le prisme de la didactique et de la pédagogie. S'appuyant sur des Groupes Académiques d'Innovation Pédagogique (GAIP) mais aussi un collège de chefs d'établissements, un panel de mises en œuvre pédagogiques sur l'ensemble des thématiques transversales qui traversent le système éducatif, sont évoquées.

- **La revue Ejournal de la Recherche sur l'Intervention en Education Physique et Sportive (EJRIEPS)** est un magazine électronique qui publie des articles de recherche en libre accès depuis l'année 2002. Des travaux scientifiques produits dans le champ de l'intervention, de la didactique et de la technologie en Education Physique et Sportive (EPS), sont proposées, à raison de 3 numéros par an. Il s'agit de démocratiser l'accès aux dernières recherches, à destination de l'ensemble des professeurs de la discipline EPS.



V/ BIBLIOGRAPHIE

- **W Hugedet**, L'éducation corporelle à l'épreuve d'un idéal démocratique, l'oeuvre submersive de Pierre Parleras, 2020



- **L Szerdahelyi**, Yvonne de Rette et l'éducation physique féminine, une ombre légère face au sport, 2021
- **C Ottogali-Mazzacavallo et L Szerdahelyi**, Annick Davisse une actrice innovante de l'EPS en faveur de l'égalité des sexes, 2019
- **M T Eyquem**, Irène Popard ou la Danse du Feu, 1960
- **B Caritey et J J Dupaux**, Robert Mérand son rôle dans l'évolution des bases théoriques des stages Maurice Baquet, 2022
- **D Gomet et T Bauer**, Maurice Baquet l'homme derrière le mythe, 2022
- **J N Renaud et D Gomet**, Les acteurs et leur conception de l'EPS, une force dialectique, 2021
- **C Collinet**, Les grands courants d'Education Physique en France, 2000
- **S Vaucelle**, Entraîner éduquer coacher, l'avènement du coaching en France, 2017



**CONCOURS EXTERNE DU CERTIFICAT D'APTITUDE AU
PROFESSORAT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
SESSION 2025
PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE**

CURRICULUM CONCEPTUEL DE LA DISCIPLINE EPS